

ENVIRONNEMENT

Radon : vers des normes plus strictes

C'est le bon moment pour tester la concentration de radon dans votre habitation. Un gaz qui peut être dangereux.

• Alain WOLWERTZ

En Belgique, à peu près 480 cas de cancers du poumon, soit 7 % du total, sont imputables chaque année au radon, un gaz naturel radioactif (voir ci-contre).

Un poison potentiellement mortel, donc, qui s'imisce dans nos habitations. Mais de façon géographiquement inéquitable : il est ainsi quasi absent des sols en Flandre tandis que les concentrations les plus fortes se situent en Ardenne, principalement du côté de Bastogne et Neufchâteau, mais aussi dans l'arrondissement de Verviers et dans certains coins du namurois.

« Mais on peut aussi en avoir sur des zones très isolées, parfois sur un seul km² », note Boris Dehandschutter, de l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN). C'est par exemple le cas dans certaines zones du Brabant wallon ainsi qu'en Flandre. « D'où l'importance d'insister sur un dépistage à l'échelle de la Belgique », ajoute l'expert



Gaz radioactif

Le radon est un gaz naturel inodore, incolore, insipide mais... radioactif. Il est présent dans les sols, les roches et dans de nombreux matériaux de construction. Via les fissures, les équipements sanitaires ou l'eau (c'est insignifiant en Belgique) il s'infiltre dans les bâtiments. Si ceux-ci sont mal ventilés, il peut s'y accumuler. Lorsqu'il est inhalé, ce gaz radioactif atteint les poumons et irradie les tissus. Provoquant dans certains cas des cancers.

chargé de la surveillance du territoire et du rayonnement naturel. Un dépistage facile et peu onéreux (voir cadrée) sur lequel insistent chaque année les services d'analyse des milieux intérieurs des Provinces wallonnes.

Risque potentiel dans 35 000 maisons

Depuis cette année, l'Europe a resserré les normes concernant le taux de radon toléré dans les habitations. Désormais, dès 300 Becquerel (Bq)/m³, des actions pour corriger la situation sont

préconisées. La Belgique dispose de quatre ans pour adapter sa norme qui est toujours fixée à 400 Bq/m³. Une différence qui n'est pas anodine puisque, statistiquement, le risque de cancer augmente de 16 % par tranche de 100 Bq. Le risque étant considéré comme quasi nul sous 100 Bq, on estime par contre que près de 7 personnes sur 1 000 contracteront un cancer si elles sont exposées à plus de 400 Bq/m³. Et même 160 personnes s'il s'agit de fumeurs, les particules de radon étant plus facilement

inhalées car elles se fixent sur la fumée.

On estime qu'en Wallonie, 21 000 habitations sont exposées à un taux supérieur à 400 Bq/m³ et 35 000 à plus de 300 Bq/m³. Heureusement, s'en prémunir est simple : dans la plupart des cas, une ventilation régulière du bâtiment suffit. Dans certains cas, un renforcement de l'étanchéité de la dalle du bâtiment et le sol. À condition évidemment de connaître la situation de son habitation, d'où l'importance du test de détection. ■

Testez le taux de radon

Jusqu'au 15 novembre, les Provinces proposent un détecteur de radon au prix de 20 € (au lieu de 30 €). Un prix qui comprend le détecteur mais aussi l'analyse des résultats. Ce petit boîtier capteur de traces, haut de quelques centimètres, est muni d'un film électrosensible sur lequel se fixent les particules de radon. Pour un fonctionnement plus efficace, il doit être placé dans une pièce de vie durant 3 mois, entre octobre et avril. Une période où l'habitation est logiquement moins aérée et durant laquelle les différences de pressions provoquées par le chaud à l'intérieur et le froid à l'extérieur favorisent l'accumulation du radon.

Après la période de mesure, le détecteur est renvoyé à la Province ou à l'AFCN qui communiquent les résultats dans les deux mois et, en cas de nécessité, propose des actions correctives.

► infos et demande d'un détecteur sur www.actionradon.be

24 HEURES VÉLO

L'UCL choquée par la pub de Jupiler

« Des bons points méritent de bonnes pintes », annonce Jupiler aux étudiants. À l'UCL, les autorités n'avaient pas cet humour.

Jour J pour le départ des 24 heures vélo de Louvain-la-Neuve. Mais hier, l'Université catholique de Louvain (UCL) et l'ASBL Univers Santé ont dénoncé « la campagne de publicité massive » menée ces quatre derniers jours sur le campus de la ville par Jupiler. Au menu de ce folder, de nombreux bons de réductions et des phrases chocs incitantes à boire : « des bons points méritent de bonnes pintes ; les bonnes résolutions sont faites pour être oubliées », etc.

L'UCL se dit choquée par la distribution de ces milliers de folders contenant également des bons de réduction. « L'université met de nombreuses initiatives en place pour sensibiliser ses étudiants à une consommation



Pour l'UCL, la distribution des folders est en contradiction avec les initiatives sensibilisant les étudiants à une consommation responsable d'alcool.

sommation d'alcool responsable, explique Isabelle Decoster, porte-parole. Le CSE, organisateur des 24h vélos, met en place des mesures de prévention impressionnantes – les 24h vélos est l'activité qui rassemble le plus de mesures de prévention en Belgique –, le tout, pour offrir des festivités les plus sûres possibles. Et à côté de cela, un grand groupe brassicole vient inciter les étudiants à consom-

mer plus de bières. L'UCL ne peut rester indifférente face à ces pratiques commerciales.»

« Les femmes et les jeunes sont de nouvelles cibles pour les "alcooliers", indique Martin de Duve, le directeur de l'ASBL Univers Santé. Les campagnes sur le campus sont fréquentes, mais quand le dérapage est trop important, on se doit de réagir. Pour moi, le contenu du folder, qui as-

socie par exemple la bière aux bonnes notes, ne respecte pas la convention de 2005 sur les pratiques publicitaires en matière d'alcool. Et je ne peux pas croire qu'un groupe comme Inbev ne maîtrise pas sa communication.»

Mais pour le groupe brassicole, « ce calendrier contient un bon de réduction par mois et ne vise pas à inciter à une consommation irresponsable. La date de distribution a été fixée

arbitrairement, sans tenir compte d'événements ou d'activités d'étudiants qui auraient lieu dans la même période. » « Tout comme l'UCL et l'ASBL Univers Santé, nous attachons beaucoup d'importance à une consommation modérée de nos produits et reconnaissons qu'une meilleure concertation avec l'UCL aurait été appropriée », indique Cybelle-Royce Buyck, d'AB Inbev. ■